SOL VINYLE — COLLECTION 7

Panneau vinyle Chêne Prestige

Panneau vinyle Chêne Prestige — sol stratifié collection Soul, pose clic.

VINYLE RIGIDE SPC 6 MM À BÂTONS ROMPUS | VINYLE | RÉACTION AU FEU BFL-S1



IDENTIFICATION

Référence Dartank	**D12PA110P**
EAN Dartank	**3701839357705**
Matériau	**Vinyle rigide SPC 6 mm à bâtons rompus**
Unité de vente	**Mètre carré (m²)**

PRÉSENTATION

Présentation

Lames vinyle rigides de 625 × 125 mm (5 mm + sous-couche IXPE 1 mm) pour pose à bâtons rompus, usage 23 / 33, 100 % résistantes à l'eau.

POINTS FORTS

01
Format bâtons rompus
Lames courtes de 625 × 125 mm pour une pose à bâtons rompus.

02
100 % résistant à l'eau
Âme minérale rigide insensible à l'eau : idéale en cuisine, entrée et salle de bain.

03
Stable et rigide
Âme rigide dimensionnellement stable : gonflement ≤ 0,15 % après 24 h d'immersion.

04
Classe d'usage 33
Classe 33 : supporte un usage commercial intensif.

05
Réaction au feu Bfl-s1
Classement Bfl-s1 selon EN 13501-1.

06
Sous-couche intégrée
Sous-couche de 1 mm intégrée en usine : aucune sous-couche supplémentaire à poser.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

Matière	**Vinyle**

LE MATÉRIAU

Vinyle rigide SPC 6 mm à bâtons rompus

Lames vinyle rigides de 625 × 125 mm (5 mm + sous-couche IXPE 1 mm) pour pose à bâtons rompus, usage 23 / 33, 100 % résistantes à l'eau.

Type de revêtement	**Vinyle rigide SPC**
Classe d'usage	**23 / 33**
Épaisseur	**6 mm**
Sous-couche intégrée	**1 mm**

PERFORMANCES ET RÉSULTATS D'ESSAIS

Caractéristique	Norme	Résultat
Réaction au feu	EN 13501-1	**Bfl-s1**
Résistance à l'eau		**100 % résistant à l'eau**
Classe d'abrasion	EN 13329	**T**
Résistance au choc	EN 13329 ; EN 17368	**Petite bille ≥ 1600 mm ; grande bille ≥ 1600 mm**
Résistance à la rayure	EN 438-2	**≤ MSR-A2**
Chaise à roulettes	ISO 4918	**Type W, 25 000 cycles**
Pied de meuble	EN 424	**Aucun dommage visible**
Charge électrostatique	EN 1815	**1,3 kV** (exigence ≤ 2,0 kV)
Gonflement après 24 h	ISO 24336	**≤ 0,15 %** (immersion 24 h à 20 °C · exigence ≤ 0,25 %)
Résistance thermique	EN 12996	**0,062 m²·K/W**
Résistance aux taches	EN 438	**Classe 5 (groupes 1 et 2) ; classe 4 (groupe 3)**
Solidité à la lumière	EN ISO 4892-2	**Classe ≥ 6 (échelle de gris)**
Émission de formaldéhyde	EN 717-1	**E1 (0,050 mg HCHO/m³)**
Glissance	EN 13893	**DS**

DOCUMENTS TECHNIQUES

CE

Marquage CE

EN 14041:2004/AC:2006

Sur demande

GARANTIE

Conditions de garantie — sols vinyle

2024

Sur demande

CHAUFFAGE AU SOL

Chauffage au sol

Systèmes admis	**Chauffage noyé à au moins 12 mm sous la surface du support, en pose flottante. Films ou nattes électriques non noyés déconseillés.**
Température	**Température de surface du sol ≤ 27 °C ; sonde de sol recommandée.**
Pose	**Couper le chauffage 24 h avant, pendant et 24 h après la pose ; chape neuve : protocole de mise en chauffe préalable.**
Remise en chauffe	**Remonter progressivement, par paliers de 5 degrés, jusqu'au régime normal.**

MISE EN ŒUVRE

LOCAUX	ACCLIMATATION	PLANÉITÉ	SUPPORT BÉTON
Pièces intérieures à température contrôlée, maintenues entre 20 et 25 °C avant et pendant la pose ; ensuite entre 10 et 50 °C.	Non nécessaire en général ; si les cartons ont été exposés sous 10 °C ou au-dessus de 40 °C dans les 12 h précédentes, les laisser 12 h fermés à température ambiante.	Écarts ≤ 5 mm sous la règle de 3 m et ≤ 1 mm sous 20 cm ; ragréer les creux et joints de plus de 4 mm.	Béton d'au moins 60 jours, sec et propre ; humidité ≤ 2,5 % (méthode CM), pH ≤ 9 ; film pare-vapeur PE ≥ 0,15 mm conseillé.

SOUS-COUCHE	DILATATION	SUPPORTS EXCLUS
Sous-couche intégrée : ne pas en ajouter (risque pour le verrouillage et la garantie).	Joint périphérique de 10 mm le long des murs et autour des éléments fixes ; profilés de dilatation au-delà de 400 m² ou 20 m de long.	Moquette, vinyle souple sur mousse, autre sol flottant ; zones inondables, saunas et extérieur.

Mise en œuvre

1. **1** Contrôler les lames à la lumière du jour (teinte, brillance, chants) ; mélanger 3 à 4 cartons pendant la pose ; prévoir 5 à 10 % de chutes.
2. **2** Déposer plinthes et meubles, dépoussiérer soigneusement ; raboter les huisseries pour laisser le sol libre.
3. **3** Orienter les lames dans le sens de la lumière principale ; dernière rangée d'au moins 50 mm de large.
4. **4** Commencer à gauche, languette côté poseur, avec des cales contre le mur ; verrouiller le petit côté en tapotant au maillet caoutchouc.
5. **5** Décaler les joints d'about d'au moins 20 cm ; aucune coupe de moins de 30 cm en début ou fin de rangée.
6. **6** Ne jamais fixer de meubles de cuisine ou d'éléments lourds sur le sol : il doit rester libre de travailler.
7. **7** Finir avec des plinthes fixées au mur en laissant un léger jeu, et des profils en T aux jonctions avec d'autres sols.

Stockage et manutention

- **À plat** Stocker les cartons à plat, jamais sur chant, à l'abri des chocs.
- **Manutention** Produit lourd : utiliser un chariot et des gestes de levage adaptés.

ENTRETIEN

Entretien

Quotidien	**Balai à poils doux ou aspirateur ; essuyer immédiatement les liquides renversés.**
À l'humide	**Serpillière humide et nettoyant pour sol vinyle. Nettoyeur vapeur toléré : puissance minimale, patin doux, jamais plus de 5 s au même endroit.**
À proscrire	**Abrasifs, eau de Javel, cire ; paillassons à dos latex ou caoutchouc (décoloration) ; traîner des objets lourds.**
Protection	**Patins feutre sous les meubles et paillasson à l'extérieur de l'entrée.**

QUANTITÉS

MÉTRÉ AU M² — découpe 8 %

SURFACE	FACTURÉ
5 m²	5,4 m²
10 m²	10,8 m²
20 m²	21,6 m²
50 m²	54 m²

À SAVOIR

Résistant à l'eau, ce sol n'est pas une barrière contre l'humidité du support : un film pare-vapeur reste nécessaire sur dalle minérale. Il ne convient pas aux saunas, aux zones inondables ni à l'extérieur.

Document non contractuel. Les valeurs sont données à titre indicatif ; les documents officiels sont fournis sur demande.